Céline Pigalle nommée directrice de France Inter. A la tête de la rédaction d’i>Télé, elle avait licencié Eric Zemmour. Au même poste sur BFMTV, elle avait reconnu “ne pas aller à rebours du discours officiel pour ne pas fragiliser le consensus social”

05/02/2026 à 13h05



05/02/2026

La nouvelle est brutale, inattendue. (…) Selon les informations de Télérama ce jeudi 5 février, Adèle Van Reeth, patronne de France Inter depuis 2022, vient d’annoncer son départ pour début mars. (…)

En juillet 2024, l’éviction du journaliste Yaël Goosz de

l'édito de 7 h 44 a provoqué le vote d'une motion de défiance contre elle. S'en sont suivi la suppression d'émissions qui fonctionnent, l'éviction des humoristes de France Inter, l'inquiétude des sociétés de personnel concernant la dérive de l'antenne et la gestion sociale brutale dans l'entreprise, la baisse du reportage, de l'investigation, de l'écologie…

Qui [est] Céline Pigalle ? L'actuelle directrice de l'information de Radio France et du réseau de radios locales ICI (anciennement France Bleu) a fait ses premières armes dans le privé. Cette ancienne d'Europe 1 et d'iTélé a dirigé l'antenne de BFMTV de 2016 à 2023, avant de rejoindre les radios locales de France Bleu. (…)

Pour Céline Pigalle, le service public doit conserver coûte que coûte ses missions. « L'information, le journalisme, les faits », nous détaillait-elle. « Plus largement, la radio de service public, c'est le savoir, la connaissance. » Sans oublier le « lien social ». Elle nous affirmait aussi avoir conscience du danger qui pèse sur Radio France : la privatisation. « Ce lien social que représente le service public devient un vrai enjeu aujourd'hui. On en parlait beaucoup quand c'était une évidence, on n'en parle plus lorsque cela devient un enjeu », constatait-t-elle.
L'humanité

27/01/2022

> *Céline Pigalle, Directrice rédac BFM :*
> *« Il ne faut pas trop troubler les gens. Pas trop aller à rebours du discours officiel car ça serait fragiliser un consensus social »*
>
> *Les journalistes mentent pour servir Macron.pic.twitter.com/vglmRtYFxW*
>
> *— Jeffrey Bezosian (@JeffreyBezosian) January 27, 2022*

30/11/2016

i>Télé est condamnée à verser 50 000 euros à Éric Zemmour pour « rupture brutale et abusive du contrat, sans préavis et sans invoquer aucun manquement contractuel ».

Fiche Wikipedia de Céline Pigalle

19/12/2014



Céline Pigalle met fin à la collaboration d'Éric Zemmour à l'émission Ça se dispute, après l'interview que celui-ci a donnée au journal italien Corriere della Sera. Elle justifie l'arrêt du débat qui l'opposait à Nicolas Domenach, qui constituait le seul moment où l'audience d'i>Télé dépassait celle de BFM TV, par l'évolution du comportement du polémiste : « Éric a longtemps eu une lecture des événements enrichissante. Mais lors de la sortie du Suicide français, il a multiplié les provocations gratuites pour mieux vendre son livre. Je ne l'ai pas licencié par idéologie mais par pragmatisme. Il ne respectait plus rien ».

Fiche Wikipedia de Céline Pigalle